

Greffe gingivale

La greffe gingivale est recommandée notamment dans le cas où il y a une récession de la gencive. Cette intervention permet de préserver la gencive existante et d'arrêter la progression de la récession gingivale.

Une greffe gingivale est une chirurgie qui consiste à prélever un greffon (petit morceau de gencive) généralement du palais afin de l'apposer au niveau de la gencive, là où il y a un manque. Le tout est maintenu en place par un pansement parodontal, au besoin.

AVANT



APRÈS

AVANT



APRÈS

AVANT



APRÈS

Photos : Dr Louis Drouin, D.D.S., Parodontiste